

## **Intervention de M. l'Ambassadeur pour la signature du Protocole d'Entente**

**lundi 9 mai 2016**

Monsieur le Commissaire Général Vincent CAMPREDON, la signature ce jour du Protocole d'Entente entre le Musée National de la Marine et le Ministère du Tourisme et de la Culture des Seychelles marque le début d'un partenariat privilégié et prometteur. Elle symbolise également l'excellence de la coopération entre nos deux pays liés par un patrimoine historique et maritime commun.

Ce Protocole d'Entente vient dans le prolongement de la rencontre du 3 décembre 2014 à Paris entre Monsieur le Président de la République des Seychelles James Alix MICHEL et Monsieur le Président de la République Française François HOLLANDE et la visite que fit le Président Michel ce même jour au Musée National de la Marine au Trocadéro.

Le fonds patrimonial maritime des Seychelles est d'une grande richesse. Il est l'histoire, l'identité et la culture de notre peuple et justifie pleinement qu'un Musée National de la Marine lui soit dédié.

La période française aux Seychelles occupe une part essentielle dans notre histoire car presque totalement liée à l'océan à travers les épopées maritimes, les découvertes, les explorations et les illustres personnages qui jalonnèrent cette période comme Mahé de La Bourdonnais, le duc Choiseul de Praslin, Desroches ou d'autres tels Nicolas Morphey, Romainville, Malavois, ou encore Jean François Hodoul, célèbre corsaire né à La Ciotat, et dont l'île qui porte son nom abritera prochainement notre futur Musée National de la Marine des Seychelles.

Monsieur Vincent CAMPREDON, le prestigieux Musée National de la Marine à Paris, Brest, Port Louis, Rochefort et Toulon à l'excellence reconnue internationalement, fait autorité et il est une référence, un modèle pour les Seychelles. Nous vous sommes très reconnaissants pour l'aide précieuse et si nécessaire que ce partenariat apportera à la réalisation de ce musée national de la marine des Seychelles en termes de conseils, d'expertise, de prestations et notamment de formation de personnel essentiel dans la gestion, l'organisation et la vie d'un musée national moderne.

Un musée évocateur de passé, de présent mais aussi tourné vers l'avenir, mettant en exergue la relation intime du peuple seychellois avec la mer, d'une importance culturelle et économique capitale pour lui. A terme, le musée national de la marine des Seychelles pourrait avoir une vocation régionale et servir de pôle d'attraction en océan Indien.

Monsieur le Commissaire Général, nous vous remercions vivement pour la formation de haut niveau donnée dans d'excellentes conditions à notre personnel seychellois. Nous sommes fiers de porter en nous cette richesse qui ne peut que renforcer, parfaire ce partenariat et nous sommes aussi très heureux de mener à l'unisson des actions de valorisation du patrimoine commun historique et maritime de nos deux pays.

Monsieur le Commissaire Général Vincent CAMPREDON, suivant la tradition navale je souhaite bon vent à notre partenariat et nous vous adressons nos plus vifs remerciements ainsi qu'à vos remarquables équipes.